



Assemblée générale

Distr. générale
28 novembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session
Troisième Commission
Point 112 de l'ordre du jour
Promotion de la femme

**Lettre datée du 27 novembre 2001, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Autriche
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai le plaisir de vous communiquer ci-joint, au nom également des Représentants permanents de la Suède et du Luxembourg, une lettre datée du 13 novembre 2001 qui vous est adressée (voir pièces jointes) par les Ministres des affaires étrangères de la Suède, du Luxembourg et de l'Autriche, ainsi qu'un document annexé sur « Les femmes et la sécurité commune » émanant d'une réunion de 15 femmes ministres des affaires étrangères, tenue à New York le 12 novembre 2001.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et les pièces jointes comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 112 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur
(*Signé*) Gerhard Pfanzelter



**Annexe à la lettre datée du 27 novembre 2001, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Autriche
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous avons le plaisir de vous communiquer ci-joint un document sur « Les femmes et la sécurité commune », qui est issu de la réunion de 15 femmes ministres des affaires étrangères tenue à New York le 12 novembre 2001 (voir annexe).

Nous vous serions obligées de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 112 de l'ordre du jour.

Le Ministre des affaires étrangères de l'Autriche
(*Signé*) Benita **Ferrero-Waldner**

Le Ministre des affaires étrangères du Luxembourg
(*Signé*) Lydie **Polfer**

Le Ministre des affaires étrangères de la Suède
(*Signé*) Anna **Lindh**

Annexe

Nous avons l'honneur de vous écrire en tant que Ministres des affaires étrangères de 15 États Membres de l'Organisation des Nations Unies et en tant que femmes préoccupées. Comme dans le passé, nous avons saisi l'occasion du débat ministériel de l'Assemblée générale pour examiner en commun et formuler certaines grandes questions d'actualité qui nous touchent et qui ont une incidence particulière sur les possibilités et la condition des femmes dans nos sociétés et à l'échelle mondiale. Notre débat de cette année a porté sur « Les femmes et la sécurité commune ».

Les événements de l'après-guerre froide ont profondément modifié la notion de sécurité dans nos pays. On considère de moins en moins que les frontières permettent de contenir les nouveaux types de menaces contre l'être humain et la « sécurité humaine ».

Les principaux paramètres de la « sécurité humaine », qu'il s'agisse de l'économie, de l'alimentation, de la santé, de l'environnement, de l'individu, des questions de parité entre les sexes, de la communauté ou de la politique, sont tous directement liés aux préoccupations fondamentales des femmes.

Si les femmes concourent à la prise de mesures appropriées pour le développement humain, notamment en ce qui concerne l'alimentation, la santé publique et l'environnement, l'éducation, le développement communautaire et la bonne gouvernance, elles sont aussi particulièrement vulnérables lorsque la sécurité commune se trouve violée. Les femmes ont été parmi les premières victimes des déficits alimentaires, des crises économiques, des nouvelles menaces à la santé, de la dégradation de l'environnement, des violences, des sociétés en déliquescence et, dans les cas de corruption, de la désintégration des pouvoirs publics.

Les politiques nationales et internationales doivent tenir compte davantage du rôle central que les femmes peuvent assumer dans la mise en oeuvre des politiques de sécurité commune et du fait que les femmes sont principalement affectées par les menaces à cette sécurité.

Dans sa résolution 1325 (2000), le Conseil de sécurité a énoncé toute une série de principes directeurs concernant le rôle des femmes en matière de prise de décisions, de prévention et de règlement des conflits ainsi que de consolidation de la paix après conflit, de reconstruction de la société et d'élaboration de solutions durables. Il a souligné la nécessité d'accroître le rôle des femmes dans les opérations de paix internationales.

La communauté des nations a besoin de politiques assurant une action plus vigoureuse face à ces nouveaux défis, menaces et possibilités :

- Les projets de développement humain axés sur les femmes devraient être accrus, notamment dans les régions et les secteurs de la société les moins développés et dans les situations de conflit et d'après conflit;
- Les programmes d'aide et de coopération internationales devraient veiller à assurer une participation pleine et entière des femmes à la reconstruction de la société et au développement économique dans l'équité et l'égalité;
- Il conviendrait de développer la possibilité pour les femmes de contribuer à la paix et à la réconciliation dans les conflits et les troubles civils. L'Organisation

des Nations Unies devrait faire participer femmes et hommes sur un pied d'égalité aux dialogues menés au dialogue mené au niveau local, ce qui permettrait aux opérations des Nations Unies de satisfaire les besoins de toute la population et d'assurer que les femmes ne soient pas victimes de discrimination;

- Compte tenu du rôle central que les femmes jouent, s'agissant de maintenir la cohésion des sociétés et de leur apport en matière de bonne gouvernance, des efforts délibérés doivent être menés pour émanciper les femmes par l'éducation, notamment dans le domaine des droits de l'homme, et en leur apprenant à prendre des responsabilités accrues à tous les niveaux de la société et du gouvernement;
- Dans l'élaboration des mandats de maintien de la paix des Nations Unies ainsi que des opérations de paix et d'aide humanitaire, il est devenu indispensable de maintenir une perspective appropriée de parité entre les sexes;
- Les gouvernements, la société civile nationale et internationale, les communautés religieuses et les mouvements politiques doivent renouveler leurs efforts pour combattre la violence contre les femmes et empêcher qu'elles ne deviennent victimes dans les situations d'anarchie; de nouvelles recherches doivent être entreprises sur les causes fondamentales de la violence contre les femmes afin de mieux la comprendre et de la combattre efficacement;
- De nouvelles politiques en matière de santé publique sont nécessaires pour émanciper les femmes et les traiter comme des partenaires, notamment pour l'application de mesures préventives.

Monsieur le Secrétaire général, nous sommes totalement convaincues que le développement humain vers la sécurité commune n'est possible que dans les sociétés qui reconnaissent et protègent les droits humains des femmes. Non moins important, la qualité d'une société est définie par les dimensions multiples de la sécurité des femmes.

Nous vous remercions de votre rôle prépondérant sur ces questions, dont nous estimons qu'elles sont d'une importance cruciale pour l'ensemble de nos sociétés.

Nous vous serions obligées de faire distribuer la présente lettre comme document de l'Assemblée générale.

Le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud
(Signé) Nkosazana **Dlamini-Zuma**

Le Ministre des affaires étrangères de l'Albanie
(Signé) Arta **Dade**

Le Ministre des affaires étrangères de l'Autriche
(Signé) Benita **Ferrero-Waldner**

Le Ministre des affaires étrangères de la Barbade
(Signé) Billie Antoinette **Miller**

Le Ministre des affaires étrangères du Chili
(Signé) Maria Soledad **Alvear Valenzuela**

Le Ministre des affaires étrangères d'El Salvador
(*Signé*) Maria Eugenia **Brizuela de Avila**

Le Ministre des affaires étrangères de la Guinée
(*Signé*) Mahawa **Bangoura Camara**

Le Ministre des affaires étrangères de la Guinée-Bissau
(*Signé*) Antonieta Rosa **Gomes**

Le Ministre des affaires étrangères du Luxembourg
(*Signé*) Lydie **Polfer**

Le Ministre des affaires étrangères de la Macédoine
(*Signé*) Ilinka **Mitreva**

Le Ministre des affaires étrangères de Madagascar
(*Signé*) Lila **Ratsifandrihamanana**

Le Ministre des affaires étrangères du Malawi
(*Signé*) Lilian **Patel**

Le Ministre des affaires étrangères du Niger
(*Signé*) Aichatou **Mindaoudou**

Le Ministre des affaires étrangères de la Suède
(*Signé*) Anna **Lindh**

Le Ministre des affaires étrangères du Suriname
(*Signé*) Maria E. **Levens**
